



Déclaration liminaire CSE du lundi 15 octobre 2018

Monsieur Le Ministre, Madame La Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du CSE,

Les CSE se suivent et malheureusement se ressemblent. Le projet qui nous est présenté aujourd'hui ne déroge pas à la règle, celle d'un empressement empêchant le travail d'analyse et de collaboration en amont.

Au-delà de la méthode, ces textes présentés en CSE dessinent, non pas comme vous l'avez présenté au départ, des ajustements, mais bien un projet pour l'Ecole. Un projet structuré, hiérarchisé, et idéologique.

Attention, le mot idéologique est à prendre ici dans son sens profond, celui de la défense d'une idée, d'un modèle d'école. Lire, écrire, compter, respecter autrui, serait donc le seul projet de l'Ecole de la République ?

Alors vous nous permettez de nous placer également sur le terrain de l'idéologie, sur le terrain du débat. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous défendons la coéducation. Car elle est un moyen de transformation de l'Ecole, par le débat et l'implication de tous les membres de la communauté éducative.

La maîtrise des fondamentaux est bien évidemment l'un des buts de l'école et vous ne trouverez personne dans cette salle qui vous dira le contraire. Par contre, la maîtrise n'est pas une fin mais un moyen pour le futur citoyen d'exercer, de manière pleinement consciente, ses droits et de développer son esprit critique, si important à une nécessaire émancipation.

Mais pour qu'un futur citoyen puisse exercer ses droits dans un monde complexe, d'autres apprentissages sont indispensables.

Au fond, changer l'école, c'est vouloir changer la société, et c'est bien pour cela d'ailleurs, que les débats sur l'éducation sont toujours très animés en France.

Parce que nous savons le pouvoir de l'éducation, ce qui est présenté aujourd'hui n'est pas, pour la FCPE, de nature à rendre la société de demain plus juste, plus consciente, moins figée.

Parce que nous savons aussi les enjeux de l'éducation, et parmi ces enjeux celui de la formation des futurs citoyens, libres et éclairés qui ne peut se faire que dans une école gratuite et laïque. C'est bien pour cela que la FCPE est idéologiquement contre le financement public des établissements privés. L'Etat ne doit plus organiser lui-même la concurrence au sein du système éducatif. Et pourtant, c'est bien le choix qui est fait ici avec l'instruction obligatoire à 3 ans, sans faire le choix politique de l'abrogation des lois Carle et Debré.

Merci de votre écoute.